

COMBATTRE ENSEMBLE LA PAUVRETÉ RURALE L'AFRIQUE INTENSIFIE LA LUTTE CONTRE LA MOUCHE TSÉ-TSÉ

JOHN P. KABAYO ET ALI BOUSSAHA

Les programmes visant à réduire la pauvreté sont au cœur des politiques nationales et internationales. À sa 24^e session extraordinaire, tenue à Genève en 2000, l'Assemblée générale de l'ONU a exprimé l'engagement de la planète à "réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre d'individus vivant dans un dénuement extrême, en vue d'éradiquer la pauvreté". Plusieurs mécanismes et cadres sont utilisés et de nouvelles initiatives étudiées en vue de promouvoir et de mettre en œuvre des politiques et stratégies favorables aux pauvres, l'accent étant placé sur les pays les moins avancés (PMA), en particulier les pays pauvres très endettés (PPTE).

Tandis qu'il est largement admis que la pauvreté est un phénomène pluridimensionnel complexe à éradiquer, l'avis général est que la croissance macro-économique ne contribue pas nécessairement à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le problème le plus difficile demeure celui de la pauvreté rurale, qui est intrinsèquement lié à l'insécurité alimentaire et à ses corollaires - faim, malnutrition, vulnérabilité à la maladie et faible productivité.

Photo : Des garçons lavent des récipients de lait dans le village de Sokoine (Tanzanie). L'éradication de la mouche tsé-tsé permettrait aux agriculteurs d'élever et de posséder plus de bétail.

(Crédit : P. Pavlicek/AIEA)



En Afrique subsaharienne, où l'agriculture - principalement de subsistance - emploie près de 70 % de la main d'œuvre, la prévalence de la malnutrition atteint parfois 34 %. L'Afrique, qui plus est, est la seule région du monde en développement où la production alimentaire par habitant diminue depuis 40 ans.

Un rapide coup d'œil aux politiques nationales, aux rapports nationaux et régionaux d'analyse du développement et aux programmes-cadres d'assistance des organisations multilatérales concernées révèle une prise de conscience

croissante de la situation. Ils témoignent en outre de la prise de conscience du rôle essentiel que l'agriculture et le développement rural ont à jouer en matière d'atténuation de la pauvreté et de sécurité alimentaire.

M. Kabayo est administrateur au Bureau de coordination de la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC) de l'Organisation de l'Unité africaine à Addis-Abeba (Éthiopie). M. Boussaha dirige la Section de l'Afrique au Département de la coopération technique de l'AIEA.

Globalement, on est également frappé par l'absence de bétail productif, facteur essentiel d'insécurité alimentaire des ménages et cause persistante de pauvreté rurale. L'élevage limité de bétail restreint considérablement la production des petits exploitants, pilier de la production agricole nationale et

principale activité économique des collectivités rurales. Dans plusieurs régions d'Afrique subsaharienne, la contribution insuffisante de l'élevage de bétail à la petite production agricole, principalement du fait de l'absence d'agriculture mixte, s'explique par la prévalence de maladies dévastatrices, dont la

trypanosomiase animale transmise par la mouche tsé-tsé - maladie également appelée nagana.

La tsé-tsé infeste 37 pays d'Afrique subsaharienne, dont 32 des 42 pays pauvres très endettés de la planète. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

LE PLAN D'ACTION PATTEC

Suite à la décision prise par les chefs d'État africains concernant l'éradication de la mouche tsé-tsé, une équipe spéciale de l'OUA composée de 22 experts originaires de différents États africains a élaboré un plan d'action. Ce plan propose de lancer et de coordonner une Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC), en énonce les activités clés et formule des recommandations quant à son exécution. Il prend acte de la nature transfrontalière du problème de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase et préconise une démarche zonale associant la délimitation et le ciblage de zones précises d'infestation et l'application de méthodes rationnelles d'élimination de la tsé-tsé intégrées à la technique de l'insecte stérile.

La zone de prévalence de la tsé-tsé recouvre un territoire d'environ 10 millions de km² s'étendant du Sénégal à l'Afrique du Sud, mais l'infestation n'est pas continue et uniforme sur l'ensemble de ce territoire. Celui-ci se présente sous la forme de poches, d'"îlots" ou de zones discrètes d'infestation influencées par des facteurs écologiques, géographiques, physiques ou biologiques. La mise en œuvre d'une action zonale éliminant systématiquement l'infestation de tsé-tsé dans une zone à la fois permettra de créer une zone exempte de tsé-tsé de plus en plus vaste avec un risque minime de réinfestation à partir de zones voisines ou de reliquats de populations présents dans les zones traitées.

Cette élimination systématique des populations de tsé-tsé, zone après zone, permettra au bout du compte d'éradiquer ce fléau partout en Afrique. Les activités d'éradication de la tsé-tsé menées dans chaque zone recensée feront l'objet d'un projet indépendant, l'accent étant placé sur

la fixation d'objectifs, de buts et de délais clairs, conçus pour obtenir un succès rapide tout en continuant de se concentrer sur le long terme.

Le Plan d'action prend acte de la nécessité de mener une campagne qui sera coordonnée et gérée comme un projet défini par les travaux accomplis, du commencement à la fin, pour rendre chaque zone infestée isolée exempte de tsé-tsé.

Le Plan recommande d'instituer un Bureau de coordination, qui réunira toutes les composantes politiques, financières et techniques nécessaires pour créer une synergie et faire valoir l'intérêt, pour résoudre un problème transfrontalier, d'appliquer une démarche zonale.

La mise en œuvre du Plan d'action, qui a été approuvé en juillet 2001 par le Sommet de l'OUA tenu à Lusaka (Zambie), a été confiée aux bureaux des États Membres concernés. Le Plan d'action a maintenant été traduit en un programme de travail déterminant le champ d'action de la campagne et évaluant les moyens et les méthodes de travail nécessaires à la réalisation de ses objectifs. On s'emploie principalement à traduire le Plan d'action en des activités définitives et tangibles permettant d'atteindre lesdits objectifs, à savoir :

■ Découpage de la zone de prévalence de la tsé-tsé en zones individuelles d'infestation isolée et détermination des moyens et méthodes de travail nécessaires pour rendre chaque zone exempte de tsé-tsé. Il faut pour cela constituer et déployer des équipes qui recenseront les infestations isolées et établiront des documents de projet décrivant la chronologie et le plan de travail ainsi que les méthodes et la portée des activités à mener dans le cadre de chaque projet.

l'agriculture (FAO), plus de 3 millions de bovins et autres animaux d'élevage succombent chaque année, en Afrique, au nagana. Cette maladie réduit les taux de vêlage, la survie des veaux, les quantités de viande et de lait exploitables, et la capacité de trait des bœufs utilisés pour le labour. Le manque à gagner

en production animale et végétale imputable au nagana s'élève à plus de 4 milliards de dollars par an.

À cela s'ajoute la maladie humaine - la maladie africaine du sommeil, qui touche près de 500 000 personnes, 40 000 nouveaux cas étant notifiés chaque année. D'après l'Organi-

sation mondiale de la santé (OMS), plus de 60 millions de personnes, en Afrique, risquent de contracter la maladie.

Limites et problèmes. Il n'existe aucun vaccin et aucun nouveau médicament n'est à l'étude contre la trypanosomiase. Les quelques médicaments en usage se heurtent à des



■ Par ailleurs, on sensibilise le public, on rappelle aux États Membres leurs obligations en ce qui concerne la réalisation des objectifs ainsi que la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des projets PATTEC, et l'on rassemble, organise et diffuse les informations nécessaires à la coordination.

Dans le cadre de la décision prise par les chefs d'État et de gouvernement africains, le Secrétaire général de l'OUA s'est vu confier la tâche de lancer et de coordonner la campagne d'éradication. À cette fin, celui-ci a institué le Bureau de coordination PATTEC, qui aidera à organiser et à coordonner les activités de la campagne. Outre sa fonction de coordination, ce bureau joue un rôle essentiel pour ce qui est sensibiliser de nouveaux États Membres à leurs obligations vis-à-vis de la campagne et d'obtenir des pays touchés, des bailleurs de fonds et des organisations internationales mandatées qu'ils soutiennent la campagne.

■ Mise en place et administration d'un cadre de coordination en vue du lancement des activités et de la recherche d'un soutien à l'exécution de la campagne. Sont notamment prévus l'institution d'un bureau de coordination PATTEC et l'élaboration d'un réseau de contact avec les principaux bureaux des États Membres, ainsi qu'avec les gouvernements et organisations partenaires en vue d'harmoniser les vues et les informations.

■ Mise en place des ressources humaines, matérielles et infrastructurelles nécessaires à la mise en œuvre du projet PATTEC : normalisation des méthodes, formation, modalités de recherche opérationnelle, établissement de centres régionaux d'excellence et développement des moyens.

Le projet PATTEC relève du Comité des politiques et de la mobilisation, qui a été inauguré le 2 mars 2002. Ce comité se compose de spécialistes et de diplomates représentant les différentes régions d'Afrique ainsi que de représentants des organisations internationales mandatées, dont la FAO, l'AIEA et l'OMS. Il a pour tâche d'élaborer la politique du projet, de gérer celui-ci et de susciter des actions de soutien.

Photo : Techniciens du premier centre éthiopien d'élevage de mouches tsé-tsé aux fins de la technique de l'insecte stérile, instrument clé de la campagne d'éradication.

(Crédit : P. Pavlicek/AIEA)

problèmes d'efficacité, de toxicité et de pharmacorésistance. Il est également difficile d'administrer les médicaments (le succès du traitement nécessite un diagnostic rapide et une longue hospitalisation), sans parler des contraintes de prix et de disponibilité.

De surcroît, l'avenir de ces médicaments est incertain ; en effet, leur production risque d'être interrompue pour des raisons commerciales, le seul marché étant l'Afrique, où le pouvoir d'achat des consommateurs potentiels est faible et décroît rapidement.

Parmi les rares trypanocides dont on dispose pour traiter le bétail, le chlorure d'isométiamidium (Samorin), à vocation prophylactique, et l'acéturate de diminazine (Berenil), à vocation chimiothérapeutique, sont les plus largement utilisés. Ces médicaments maintiennent les animaux en vie, mais la productivité des animaux traités ne s'améliore généralement pas. Des rapports récents, qui plus est, font état d'un accroissement des pharmacorésistances, plus de 40 % des animaux traités aux trypanocides succombant à la maladie. Le recours à ces médicaments n'apporte donc pas, non plus, de solution durable au problème.

Les premières méthodes de lutte contre la tsé-tsé ont consisté à débroussailler pour détruire l'habitat de la mouche et à abattre le gibier pour éliminer sa source d'alimentation. On a également tenté de piéger les mouches. Après la deuxième guerre mondiale, avec l'apparition des insecticides, ceux-ci ont été utilisés par pulvérisation au sol ou épandage à partir d'avions ou d'hélicoptères. Différents moyens olfactifs ou

visuels visant à attirer les mouches pour les piéger ou les tuer ont également été utilisés.

Au fil des années, de nombreuses techniques, pratiques et stratégies ont été conçues et appliquées pour éliminer ou limiter les effets de l'infestation par la mouche tsé-tsé et d'autres insectes ravageurs. Ces moyens forment collectivement la panoplie allant s'élargissant de moyens dits de lutte intégrée contre les parasites.

Constamment actifs parallèlement à cette lutte intégrée, certains acteurs ont fortement influencé, au fil des années, la lutte contre les ravageurs. Ces groupes ne s'intéressent pas uniquement à la dimension économique et sanitaire du problème des ravageurs, mais aussi à ses conséquences écologiques. Ils introduisent une dimension sociale et politique de la lutte contre les ravageurs, influençant fortement le choix des méthodes d'intervention. L'éventail des insecticides écologiquement acceptables et économiquement abordables utilisables contre la mouche tsé-tsé s'est donc restreint. L'usage d'insecticides résiduels tels que le DDT et la dieldrine a été interdit pour des raisons écologiques. Pour ces raisons - protection de l'environnement et durabilité, les produits chimiques seuls ne sont pas considérés comme étant un moyen viable de lutte contre la maladie.

Zanzibar : un succès qui montre l'exemple. En collaboration avec le Gouvernement tanzanien et avec d'autres partenaires, l'AIEA a participé, sur l'île d'Unguja de Zanzibar, à un projet d'application de la technique de l'insecte stérile visant à éradiquer la mouche tsé-tsé. L'éradication de la mouche tsé-

tsé de Zanzibar, obtenue en 1996 et déclarée en 1997, a été un événement historique qui a démontré l'efficacité et la viabilité de la technique de l'insecte stérile dans la lutte contre la trypanosomiase.

Ce résultat a été d'autant plus le bienvenu qu'à ce moment là, on commençait, partout, à se résigner à l'idée pessimiste qu'il était impossible d'éradiquer la mouche tsé-tsé. Il est arrivé alors que l'on commençait à inviter les pays infestés à accepter l'idée controversée de vivre avec la maladie.

L'importance de la réussite de l'opération de Zanzibar tient au fait que la démarche et la méthode utilisées pour éradiquer la tsé-tsé à Unguja ont rapidement été considérées comme des outils novateurs applicables ailleurs. La réelle percée a été ressentie lorsque plusieurs pays d'Afrique ont demandé à l'AIEA de les aider, sur le plan technique, à acquérir ces outils.

L'exemple de Zanzibar était devenu un nouveau motif d'espoir qui a inspiré une nouvelle réflexion et ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire du combat mené par l'Afrique contre cette maladie. Bientôt, la possibilité nouvelle d'associer des techniques nucléaires et d'autres méthodes d'élimination des populations d'insectes a été sérieusement envisagée. Une volonté politique s'est manifestée par la décision prise ultérieurement de lancer un important projet visant à éradiquer la mouche tsé-tsé du continent.

La Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC). Le problème de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase, qui est l'un des principaux obstacles au dévelop-

pement socio-économique de l'Afrique, a atteint, ces dernières années, des proportions sans précédent, tandis que les médicaments sont incapables de traiter la maladie. Au Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) tenu à Lomé (Togo) en juillet 2000, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté la Décision AHG/ Dec.156 (XXXVI), qui invite les États Membres à agir collectivement pour éradiquer la mouche tsé-tsé du continent africain.

L'élimination de la tsé-tsé demeure la meilleure façon de lutter contre la trypanosomiase humaine et animale ; elle est plus efficace, notamment, que le traitement de la maladie. La décision prise par les chefs d'État et de gouvernement africains de choisir l'éradication de la tsé-tsé comme stratégie de lutte contre la trypanosomiase se fonde sur le fait que l'éradication de la tsé-tsé est un investissement éprouvé, limité dans le temps et au rendement garanti (*voir l'encadré sur le Plan d'action, page 12*).

Élaboration d'un consensus.

Depuis la Déclaration de Lomé, d'importants progrès ont été accomplis dans la recherche d'un consensus :

La décision sur l'éradication de la tsé-tsé adoptée par le sommet de l'OUA a témoigné avec force de l'importance que les pays africains accordent au problème de la trypanosomiase et de la volonté des dirigeants africains de s'emparer du problème et de veiller à ce que quelque chose soit fait pour y remédier. Le fait que les chefs d'État et de gouvernement insistent pour que le secrétariat de l'OUA leur remette chaque année un rapport montre qu'ils

seront les véritables moteurs de cette campagne. Ils agiteront le fouet pour que le travail se fasse, selon leurs termes, "le plus rapidement possible".

Réuni à Genève en juillet 2001, le Conseil économique et social de l'ONU a approuvé une résolution soutenant le projet PATTEC ; le Secrétaire général a, quant à lui, mentionné la trypanosomiase parmi les problèmes de développement de l'Afrique nécessitant une attention particulière.

En septembre 2001, la Conférence générale de l'AIEA a approuvé une résolution soutenant la mise en œuvre du projet PATTEC. Cette résolution a été suivie d'une résolution similaire adoptée par l'Assemblée générale de la FAO, réunie à Lomé en décembre 2001.

Le Conseil exécutif de l'OMS a également recommandé le projet PATTEC à son Assemblée. Aux fins de ce projet, l'Organisation a déjà obtenu le soutien de la société pharmaceutique Aventis, qui a dégagé 25 millions de dollars pour fournir gratuitement, pendant cinq ans, des médicaments aux patients atteints de la maladie du sommeil et financer des études diagnostiques et diverses activités de recherche.

Problèmes à surmonter. Pour soutenir de façon ciblée le projet PATTEC, les organisations internationales et partenaires de développement intéressés, dont l'AIEA, doivent contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action PATTEC dans le cadre d'une démarche coordonnée sous les auspices de l'OUA. Il est impératif que les contributions externes s'effectuent de façon cohérente pour soutenir efficacement les programmes et

activités PATTEC en tenant compte des spécificités des mandats, des compétences de base, des complémentarités et des synergies qui existent entre les différents intervenants. On compte que le Comité des politiques et de la mobilisation aidera, à cet effet, l'OUA et le Bureau de coordination PATTEC.

Dans son soutien aux programmes de lutte contre la tsé-tsé et la trypanosomiase, le projet PATTEC accordera une attention particulière à l'évaluation des techniques eu égard au rapport coût-efficacité et à la viabilité économique des projets de terrain. Par exemple, des programmes de lutte contre la tsé-tsé appliquant la technique de l'insecte stérile dans une zone donnée envisageront d'intégrer d'autres techniques lorsqu'il sera démontré que cette intégration sert l'objectif visé. On préconisera ainsi, selon le cas, avant de recourir à la technique de l'insecte stérile, d'appliquer des insecticides par épandage séquentiel d'aérosols afin de réduire considérablement la population locale de mouches et le nombre de mouches stériles devant être libérées dans la zone cible pour obtenir l'éradication. Deuxièmement, le transfert de technologies devra tenir compte de l'intérêt des bénéficiaires, l'accent étant placé sur la nécessité d'une exploitation et d'une autonomie durables.

Sauf lorsque les bénéficiaires d'un transfert de technologie participent directement à la sélection, à l'acquisition et à l'application de la technologie en question, ce transfert risque de se transformer en imposition. Les techniques doivent être acquises et appliquées par les bénéficiaires et non pour eux.

Il est largement admis que le facteur le plus important qui a favorisé et façonné le progrès humain a été le progrès et la diffusion des techniques. L'importance du progrès technologique pour l'homme moderne est aussi évidente qu'elle est largement admise. Ce que l'on comprend moins, ce sont les forces qui régissent la diffusion ou la dispersion des techniques. La différence entre pays développés et en développement a sans doute trait à l'utilisation et au développement des moyens techniques.

Selon de nombreux experts, les pays en développement doivent utiliser les sciences et techniques mondiales pour résoudre leurs problèmes, dont la pauvreté et d'autres problèmes de développement. Il existe tout un ensemble complexe d'obstacles et de contraintes qui freinent le progrès technologique dans les pays pauvres, notamment ceux d'Afrique subsaharienne. Les obstacles et les forces qui freinent l'application des techniques et la mise en œuvre des projets de développement sont d'ordre politique, économique, écologique et historique, sans parler du biais technologique.

Certains observateurs affirment que le retard socio-économique chronique pris par l'Afrique a été aggravé par le fait qu'elle est un perpétuel objet d'étude et de diagnostic de la part des experts étrangers, ce qui a involontairement provoqué le syndrome de dépendance dont ce continent souffre vis-à-vis de l'étranger. L'érosion systématique de la confiance qu'a l'Afrique dans son aptitude à résoudre ses propres problèmes a renforcé son attente d'un salut provenant de l'étranger. C'est ce qui explique pourquoi, par le

passé, de nombreux programmes de développement de l'Afrique ont été largement inspirés et dirigés par des bailleurs de fonds, les problèmes et les solutions étant tous deux définis à l'étranger.

De nombreux pays en développement ont tendance à placer, dans leurs programmes et stratégies de développement, l'accent sur les mêmes points que ceux retenus dans les pays développés, ce qui fait qu'il est toujours difficile de fixer les bonnes priorités, et presque impossible de croire à la possibilité ou à la viabilité de solutions locales. C'est pourquoi il est très encourageant de voir que les pays africains ont conçu et lancé eux-mêmes le projet PATTEC face à la gravité du danger présenté par la mouche tsé-tsé et par la trypanosomiase.

Inspirer la confiance. Les activités PATTEC mises en œuvre au Botswana, en Éthiopie, au Mali, au Burkina Faso, en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, qui font toutes appel à des spécialistes nationaux et à l'assistance technique de l'AIEA, inspirent confiance dans la réussite de la campagne.

Le programme de collaboration associant le Burkina Faso et le Mali mérite, à cet égard, d'être souligné. Dans le cadre du projet PATTEC et de leurs activités visant à réduire la pauvreté, les gouvernements des deux pays ont, avec l'aide de l'AIEA, lancé un projet visant à éliminer, sur leur territoire, la trypanosomiase par la création de zones exemptes de mouche tsé-tsé au moyen de la technique de l'insecte stérile et d'autres interventions techniques. Pour concrétiser leur engagement, les autorités nationales ont élaboré un Programme de développement qui a été

signé en octobre 2001, le jour même du lancement du projet PATTEC. Le Burkina Faso fournira les mouches mâles stériles nécessaires au programme d'éradication mené dans la région périurbaine de Bamako, tandis que le Mali financera les dépenses de personnel, les dépenses locales et les activités opérationnelles.

L'AIEA apporte un soutien dans le cadre d'un projet national de coopération technique intitulé "Lutte intégrée contre la trypanosomiase animale par la création d'une zone exempte de mouche tsé-tsé" et d'un projet régional intitulé "Application de la technique de l'insecte stérile à la lutte contre la tsé-tsé et la trypanosomiase dans des zones données". Ce dernier a été conçu pour soutenir le projet PATTEC et pour servir de cadre opérationnel régional de renforcement de l'aptitude des États Membres à appliquer la technique de l'insecte stérile et à l'intégrer dans des programmes d'intervention visant à éradiquer la mouche tsé-tsé.

La dynamique de ces projets et les succès remportés dans la lutte contre la tsé-tsé ont permis d'obtenir un soutien extrabudgétaire. La Norvège, par exemple, a offert des fonds qui serviront à dispenser une formation à la génétique moléculaire, à acheter des équipements et à procéder à des tests de lâchers aériens de mouches mâles stériles. L'AIEA continuera, au cours des prochaines années, de soutenir le projet PATTEC par des activités de recherche, de développement et de coopération technique dans le cadre de la coopération stratégique instituée avec l'OUA, en tenant compte des besoins spécifiques exprimés par les États Membres de la région. □